



## PROJET OUTRE-MER DE 2020

# Action enseignante pour l'apprentissage

Directives aux candidates et candidats

**VEUILLEZ TÉLÉPHONER À OU CONSULTER LE SITE WEB DE VOTRE ORGANISATION MEMBRE  
POUR LES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES ET LES DATES D'ÉCHÉANCE.**

Nous vous prions de lire les notes qui suivent avant de poser votre candidature :

1. Les exigences suivantes s'appliquent à toute personne qui fait demande au Projet outre-mer :
  - être de citoyenneté canadienne;
  - avoir, au moment de la présentation de la demande, un passeport canadien valide au moins jusqu'en **juillet 2021** (une preuve qu'une demande de passeport a été faite est acceptée);
  - adhérer à une organisation provinciale ou territoriale de la profession enseignante qui appuie le PO;
  - être titulaire d'un certificat d'aptitude pédagogique reconnu;
  - au mois de juillet 2020, avoir au moins cinq années d'expérience de l'enseignement au Canada;
  - jouir d'une excellente santé et pouvoir travailler dans les conditions propres aux pays en développement;
  - faire preuve de beaucoup de professionnalisme et avoir une conduite exemplaire;
  - faire preuve de jugement et de souplesse;
  - être prêt à faire passer les besoins de l'équipe et du programme avant ses besoins personnels.
2. L'engagement envers le PO est considérable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe, tout au long du séjour dans le pays de destination. Outre de longues journées d'enseignement, vous devrez participer à des activités arrangées par l'organisation partenaire, notamment des activités sociales ainsi que des réunions avec les personnes représentant le ministère de l'Éducation et le Comité exécutif de l'organisation partenaire.
3. Le PO envoie des équipes en Afrique et dans les Caraïbes et occasionnellement ailleurs. Les volontaires doivent être disposés à accepter une affectation à n'importe quel endroit où un programme de la FCE/CTF est offert.
4. La FCE/CTF n'est habituellement en mesure de confirmer les dates des missions qu'après la formation des équipes. Les programmes se déroulent normalement en juillet, toutefois, les tâches relatives au PO débutent en janvier pour les chefs d'équipe and en février pour les autres participantes et participants.
5. Les frais de déplacement et de séjour des volontaires sont couverts par les contributions de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE/CTF) ainsi que de ces membres (les organisations provinciales et territoriales de l'enseignement).
6. La FCE fera les arrangements de voyage à l'étranger conformément aux lignes directrices établies par les fidéicommissaires du Fonds en fiducie de la FCE/CTF. La FCE/CTF choisira l'itinéraire le plus direct et le plus économique et achètera, autant que possible, des billets à tarif excursion aux conditions qui s'appliquent à ces billets.

7. Pour les destinations qui nécessitent un visa, dès le mois de mai, les volontaires seront invités à envoyer leur passeport valide à l'agence de voyage désignée. Les passeports seront retournés aux volontaires pendant le stage d'orientation, avant le départ à destination du pays d'affectation.
8. Les volontaires n'ont pas le droit d'être accompagnés de membres de leur famille ou d'amis au cours du stage d'orientation ni pendant l'affectation outre-mer.
9. Pour des raisons de budget et de sécurité, les volontaires du PO partagent normalement un logement avec un ou plusieurs collègues.
10. Il est défendu aux volontaires de conduire des véhicules automobiles pendant leur séjour à l'étranger. Le transport sera arrangé par l'organisation partenaire outre-mer.
11. Les volontaires doivent accepter qu'un projet puisse être annulé à la dernière minute en raison de circonstances imprévues. En cas d'annulation, la FCE ne peut pas garantir le placement au sein d'une autre équipe.
12. Une fois de retour au Canada, nous encourageons les volontaires à parler de leurs expériences à des réunions de leur organisation de l'enseignement, à des groupes communautaires et à l'école, et à participer à des consultations et à d'autres activités pertinentes. Nous les prions également de rédiger des articles au sujet de leurs expériences et de les faire paraître dans des publications chaque fois qu'ils le peuvent.

### **Organisations membres de parrainage**

Alberta Teachers' Association (The)

Tél : 780-447-9400 [www.teachers.ab.ca](http://www.teachers.ab.ca)

Association des enseignantes et des enseignants  
franco-ontariens

Tél : 613-244-2336 [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca)

Association des enseignants du Nunavut

Tél : 867-979-0750 [www.ntanu.ca](http://www.ntanu.ca)

Association des enseignantes et des enseignants du Yukon

Tél : 867-668-6777 [www.yta.yk.ca](http://www.yta.yk.ca)

Association provinciale des enseignantes et enseignants  
du Québec

Tél : 514-694-9777 [www.qpat-apeq.qc.ca](http://www.qpat-apeq.qc.ca)

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles  
secondaires de l'Ontario

Tél : 416-751-8300 [www.osstf.on.ca](http://www.osstf.on.ca)

Fédération des enseignantes et des enseignants  
de l'élémentaire de l'Ontario

Tél : 416-962-3836 [www.etfo.ca](http://www.etfo.ca)

Fédération des enseignantes et des enseignants de la  
Saskatchewan

Tél : 306-373-1660 [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca)

Fédération des enseignantes et enseignants de  
la Colombie-Britannique

Tél : 604-871-2283 [www.bctf.ca](http://www.bctf.ca)

Manitoba Teachers' Society (The)

Tél : 204-888-7961 [www.mbteach.org](http://www.mbteach.org)

New Brunswick Teachers' Association

Tél : 506-452-8921 [www.nbta.ca](http://www.nbta.ca)

Newfoundland and Labrador Teachers' Association

Tél : 709-726-3223 [www.nlta.nl.ca](http://www.nlta.nl.ca)

Northwest Territories Teachers' Association

Tél : 867-873-8502 [www.nwtta.nt.ca](http://www.nwtta.nt.ca)

Nova Scotia Teachers Union

Tél : 902-477-5621 [www.nstu.ca](http://www.nstu.ca)

Ontario English Catholic Teachers' Association

Tél : 416-925-2493 [www.oecta.on.ca](http://www.oecta.on.ca)

Prince Edward Island Teachers' Federation

Tél : 902-569-4157 [www.peitf.com](http://www.peitf.com)

Syndicat des enseignantes et enseignants du programme  
francophone de la Colombie-Britannique

Tél : 604-871-1865 [www.sepfcb.com](http://www.sepfcb.com)